

DEMANDE DE LOGEMENT À PRIX MODIQUE / Programme HLM pour ménages à faible revenu

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Puis-je faire une demande de logement HLM?

Veillez répondre aux 4 questions ci-bas.

1. Êtes-vous âgé de 18 ans et plus ? Oui Non
2. Êtes-vous canadien ou résident permanent du Canada? Oui Non
3. Votre ménage est-il à **faible revenu?** (voir la page 10/10 pour consulter le revenu brut maximal admissible pour faire une demande de HLM) Oui Non
4. **Habitez-vous ou avez-vous habité** sur le *territoire couvert par l'Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville **durant un minimum de 12 mois consécutifs** au cours des 24 derniers mois? Oui Non

NOTRE TERRITOIRE :
Municipalités
desservies

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ange-Gardien | <input type="checkbox"/> Saint-Césaire |
| <input type="checkbox"/> Granby | <input type="checkbox"/> Saint-Paul-d'Abbotsford |
| <input type="checkbox"/> Marieville | <input type="checkbox"/> Waterloo |
| <input type="checkbox"/> Sainte-Angèle-de-Monnoir | |

OUI À TOUTES LES QUESTIONS 1 À 4 : Vous pouvez compléter la demande de logement HLM.

Si vous répondez **NON** à **une ou plusieurs** des questions **1 à 4**,
votre demande est **non recevable** selon les critères d'admissibilité établis par l'OHHR.

DOCUMENTS À FOURNIR : Tous ces documents sont OBLIGATOIRES :

- PREUVE DE RÉSIDENCE :** Bail actuel, bail précédent, dernier avis d'augmentation du loyer, factures de service (cellulaire, téléphone, Hydro-Québec, relevés bancaires mensuels, etc.) et, s'il y a lieu, ceux des précédentes adresses, permettant de **prouver que vous avez cumulé 12 mois de résidence sur le territoire de L'OHHR** au cours des 24 derniers mois;
- COMPTE D'HYDRO-QUÉBEC**, si votre électricité est non incluse au bail;
- PREUVE DE REVENU :** Avis de cotisation détaillé de **Revenu Québec** de l'année précédente de **tous les adultes de 18 ans** et plus d'inclus dans la demande (voir page la 9 pour plus de détails sur l'Avis de cotisation du Québec).
- RELEVÉS BANCAIRES** du dernier mois pour **tous** les comptes du ménage;
- ALLOCATION LOGEMENT**, si applicable;
- CARTE DE RÉSIDENCE PERMANENTE**, si applicable;
- PREUVE D'ATTESTATION SCOLAIRE :** Pour les personnes de 18 ans et plus qui sont aux études.

****** S'IL MANQUE DES DOCUMENTS, NOUS NE POURRONS PAS TRAITER VOTRE DEMANDE ******

ANIMAUX : Aucun chien accepté sur tout le territoire de l'Office.

Un (1) chat de compagnie accepté seulement pour les six (6) territoires suivants :

- | | | |
|-----------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1. Ange-Gardien | 3. Sainte-Angèle-de-Monnoir | 5. Saint-Paul-d'Abbotsford |
| 2. Marieville | 4. Saint-Césaire | 6. Waterloo |

****TOUS AUTRES ANIMAUX SONT INTERDITS****

POUR LE TERRITOIRE DE GRANBY,
SEULEMENT LES POISSONS ET CERTAINS OISEAUX SONT
ACCEPTÉS. AUCUN CHIEN ET AUCUN CHAT.



Règlement d'immeuble de l'Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville

1) Langue

Français English Español Autres

2) Violence conjugale (Vous devez être résident(e) du Québec)



Êtes-vous **présentement** en maison d'hébergement pour **violence conjugale** ? OUI

Si **OUI**, vous devez nous fournir les documents suivants :

- une lettre de l'établissement nous le confirmant;
- Avis de cotisation du Québec obligatoire pour l'année précédente (voir page 9 pour détails).

3) Identification du Demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe F M
AA MM JJ

Numéro d'assurance sociale (obligatoire) : _____ (numéro de 9 chiffres)

Nationalité : _____

Identification des autres membres de votre ménage qui font partie de votre demande

Noms de famille	Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien avec le demandeur	
		____ / ____ / ____ <small>AA MM JJ</small>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		N° d'assurance sociale du conjoint
		____ / ____ / ____ <small>AA MM JJ</small>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Garde complète ou partagée : 1 semaine / 1 semaine <input type="checkbox"/> 1 fin de semaine sur 2 <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Étudiant temps plein
		____ / ____ / ____ <small>AA MM JJ</small>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Garde complète ou partagée : 1 semaine / 1 semaine <input type="checkbox"/> 1 fin de semaine sur 2 <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Étudiant temps plein
		____ / ____ / ____ <small>AA MM JJ</small>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Garde complète ou partagée : 1 semaine / 1 semaine <input type="checkbox"/> 1 fin de semaine sur 2 <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Étudiant temps plein
		____ / ____ / ____ <small>AA MM JJ</small>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Garde complète ou partagée : 1 semaine / 1 semaine <input type="checkbox"/> 1 fin de semaine sur 2 <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Étudiant temps plein
		____ / ____ / ____ <small>AA MM JJ</small>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Garde complète ou partagée : 1 semaine / 1 semaine <input type="checkbox"/> 1 fin de semaine sur 2 <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Étudiant temps plein

4) Adresse actuelle

N° _____ Rue : _____ App. _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Adresse courriel : _____



Depuis quand demeurez-vous à cette adresse? _____

Si moins de 24 mois à votre adresse actuelle, vous devez inscrire votre adresse précédente ci-bas.

5) Adresse précédente

N° _____ Rue : _____ App. _____

Ville : _____ Code postal : _____

6) Type d'habitation à votre adresse actuelle

Êtes-vous : Locataire Chambreur Propriétaire

À quel étage habitez-vous? _____

Combien payez-vous en loyer? _____ \$

Est-ce que l'électricité est comprise? Oui Non si non, combien payé vous par mois? _____ \$

Recevez-vous l'allocation logement? si Oui, combien par mois? _____ \$

Avez-vous un bail? Oui Non



7) Anciens(s) Locataire(s)

Vous ou quelqu'un dans votre ménage a-t-il déjà habité dans un HLM?..... Oui Non

-Si OUI, quel Office d'habitation? _____

Vous ou quelqu'un de votre ménage a-t-il une dette envers un Office d'habitation?..... Oui Non

Est-ce que vous ou quelqu'un de votre ménage, avez déjà été expulsé ou déguerpi d'un HLM?..... Oui Non

RÉSERVÉ À L'OHHR :

8) Revenu (par année ou par mois)

Type de revenus	Demandeur	Conjoint	Autre adulte
Revenu d'emploi			
Aide sociale Sans contrainte			
Aide sociale Contrainte temporaire			
Aide sociale Solidarité			
Pension alimentaire			
Régie de rentes			
Sécurité de la vieillesse			
CSST/ Bourse/ Autre			

9) Informations sur l'autonomie



1-Est-ce que VOUS ou un MEMBRE DE VOTRE MÉNAGE avez de la difficulté à assurer seul ses besoins essentiels?

Oui Non → Si non, passer à la section 10) Personnes-ressources

2-Y a-t-il une personne qui lui fournit des soins et du soutien régulier?

Oui Non

3-Avez-vous un aidant naturel ou un soutien extérieur? _____

4-Y a-t-il une personne ayant un handicap, physique-locomoteur significatif, au sein de votre ménage? Si oui, quel est le nom de cette personne : _____

5-Est-ce que cette personne utilise :

Fauteuil roulant Canne Marchette Triporteur

Autres : _____

6-Cette personne a-t-elle besoin d'aide pour entrer et sortir de l'immeuble?

Oui Non

7-Cette personne a-t-elle besoin d'aide pour entrer et sortir du logement?

Oui Non

8-Cette personne a-t-elle de la difficulté à circuler dans le logement?

Oui Non

9-Capacité à monter des marches? Impossible

1 à 3 marches 4 à 6 marches 1^{er} étage 2^e étage 3^e étage

10) Personnes-ressources (Personnes que nous pouvons contacter en cas d'urgence)

Nom : _____ Nom : _____

Téléphone : _____ Téléphone : _____

Lien : _____ Lien : _____

11) Animaux

Possédez-vous un chien ou un chat: Non Oui **Si Oui**, vous devez être conscient que si vous choisissez des territoires de l'OHHYR où certains animaux sont interdits, vous ne pourrez pas garder votre animal (voir détails du Règlement d'immeuble à page 1 de la demande de logement).

12) Biens possédés par le ménage / Avoirs (art. 11 et 16) Vous devez indiquer un ou des montants

Maison(s) / Chalet(s) / Auto(s) si oui, la valeur : _____ \$ Autres : _____ \$

Compte(s) bancaire(s), obligation(s) d'épargne, REER/FEER, dépôts à terme ou autres placements : _____ \$

La valeur totale des biens du ménage permettant l'admissibilité est fixée à 60 000\$.

RÉSERVÉ À L'OHHYR : _____

13) Demande particulière

Désirez-vous faire la demande pour un étage particulier? Non Oui

Lesquels : _____

Soyez conscient qu'un choix restreint peut augmenter le temps d'attente pour obtenir un logement.

Si vous êtes seul, accepteriez-vous un logement de type studio (1½)? (590 rue St-François-/ 40 ans et +)

Oui Non

DEMANDE DE LOGEMENT

Choix des secteurs



Veillez cocher le ou les secteurs qui correspondent au besoin de votre ménage. Vous pouvez cocher un (1) immeuble ou plusieurs immeubles sur un ou plusieurs territoires.

Section 1 – Personnes seules de 54 ans et moins ou familles

Secteur Granby

Sites clientèle Famille

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 33-35, rue City (3 ½-4 ½-5 ½-6 ½) | <input type="checkbox"/> 236, rue St-Jacques (4 ½-5 ½) |
| <input type="checkbox"/> 245-255, rue Cowie (3 ½-4 ½-5 ½) | <input type="checkbox"/> 411, rue Fournier (3 ½-4 ½-5 ½) |
| <input type="checkbox"/> 84-88-90-92-94-96, rue St-Joseph (3 ½-4 ½-5 ½-7 ½) | <input type="checkbox"/> 438, rue St-Jean (4 ½-5 ½-6 ½) |
| <input type="checkbox"/> 329, av. Du Parc (3 ½-4 ½-5 ½) | <input type="checkbox"/> 90, rue Saint-Charles Sud (3 ½-4 ½-5 ½) |
| <input type="checkbox"/> 60, rue St-Charles Sud (3 ½-4 ½-5 ½) | <input type="checkbox"/> 964, rue Le Corbusier (*Logis-Études 4 ½-5 ½) |
| <input type="checkbox"/> 541, rue Notre-Dame / 40 ans et + (2 ½) | <input type="checkbox"/> 603-607, rue St-Jacques / 50 ans et + (3 ½-4 ½) |
| <input type="checkbox"/> 590, rue St-François / 40 ans et + (1 ½) | <input type="checkbox"/> 615, rue St-Jacques (4 ½ - 5 ½) |
| <input type="checkbox"/> 103-105, rue Assomption (3 ½-4 ½-5 ½) | |

*Le Programme Logis-Études est réservé aux familles dont au moins un parent est inscrit à temps plein à un programme de formation reconnu et d'avoir au moins un enfant à charge. Preuve d'attestation scolaire obligatoire.

Secteur Saint-Césaire

Sites clientèle Famille

- 1135, rue Vimy (3 ½-4 ½)
- 1145, rue Vimy (3 ½-4 ½)

Secteur Marieville

Sites clientèle Famille

- 2233, rue Du Pont (3 ½-4 ½)
- 2230, 2232, 2234, 2236, 2238 rue Edmond-Guillet (5 ½)

Secteur Waterloo

Sites clientèle Famille

- 200, 210, 220, 240, 250, 260 rue Bellevue (3 ½-4 ½)
- 1874, 1876, 1878 rue Leclair (4 ½- 5 ½-6 ½)

NORMES D'OCCUPATION :

Nous appliquons les normes d'occupation déterminées par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Une (1) seule chambre à coucher est attribuée pour:

- Une personne seule ou un couple;
- Un enfant de 14 ans et plus;
- Deux (2) enfants de moins de 7 ans;
- Deux (2) enfants de moins de 14 ans et de même sexe, dans la mesure où leur différence d'âge ne dépasse pas 6 ans.

L'Office peut établir des normes différentes pour tenir compte d'un jugement de garde partagée, de la dimension des chambres, de la disponibilité ou de situations exceptionnelles.

ANIMAUX : Aucun chien accepté. Un (1) chat de compagnie accepté seulement pour 6 territoires.

Voir détails du Règlement d'immeuble à la page 1 de la demande de logement.



Si vous refusez un logement offert, votre nom sera **radié** de la liste d'attente pour une période de 1 an; après cette période, vous devrez refaire une nouvelle demande de logement.

DEMANDE DE LOGEMENT

Choix des secteurs



Veillez cocher le ou les secteurs qui correspondent au besoin de votre ménage. Vous pouvez cocher un (1), plusieurs ou tous les secteurs.

Section 2 – Personnes seules ou couples de 55 ans et plus (certaines exceptions pour les 50, 60 et 75 ans)

Secteur Ange-Gardien

Site clientèle Personnes âgées

- 144, rue St-Jean (55 ans et +)

Secteur Granby

Sites clientèle Personnes âgées

- 120-140, rue Simonds Sud (50 ans et +) -Immeuble avec ascenseur
- 106, rue Drummond (50 ans et +) -Immeuble avec ascenseur accessible par le 110, rue Drummond
- 95, rue de l'Assomption (60 ans et +) -Immeuble avec ascenseur
- 603-607, rue St-Jacques (50 ans et +) -Immeuble avec ascenseur
- 110, rue Drummond-villa Laliberté (75 ans et + Immeuble avec services obligatoires pour tous les locataires)***
-Immeuble avec ascenseur

***Services obligatoires non inclus dans le prix du loyer** : 5 repas par semaine et 2 entretiens ménagers par mois

Secteur Saint-Paul-d'Abbotsford

Site clientèle Personnes âgées

- 50, rue Codaire (55 ans et +)

Secteur Sainte-Angèle-de-Monnoir

Site clientèle Personnes âgées

- 8, rue Boulais (55 ans et +)

Secteur Marieville

Sites clientèle Personnes âgées

- 1650, rue St-Césaire (55 ans et +)
- 2210, rue Edmond-Guillet (55 ans et +)

Secteur Waterloo

Site clientèle Personnes âgées

- 24, rue Clark (55 ans et +) -Immeuble avec ascenseur

ANIMAUX : Voir détails du Règlement d'immeuble à la page 1 de la demande de logement.



Si vous refusez un logement offert, votre nom sera **radié** de la liste d'attente pour une période de 1 an; après cette période, vous devrez refaire une nouvelle demande de logement.

DEMANDE DE LOGEMENT ADAPTÉ

Choix des secteurs



Section 3 – Logements adaptés pour personnes à mobilité réduite – 18 ans et plus

*Pour faire une demande de logement adapté, vous devez faire compléter le [formulaire Évaluation Professionnelle de l'OHHYR](#) par un médecin ou un professionnel de la santé.

[Nous contacter pour obtenir le formulaire](#)

Secteur Granby

- 603, St-Jacques (3 ½)* [Vous devez compléter le formulaire Évaluation Professionnelle de l'OHHYR](#)
- 60, St-Charles Sud (3 ½)* [Vous devez compléter le formulaire Évaluation Professionnelle de l'OHHYR](#)
- 964, Le Corbusier (4 ½ - 5 ½)* (Logis-Études 4 ½-5 ½)
[Vous devez compléter le formulaire Évaluation Professionnelle de l'OHHYR](#)

*Le Programme Logis-Études est réservé aux familles dont au moins un parent est inscrit à temps plein à un programme de formation reconnu et d'avoir au moins un enfant à charge. Preuve d'attestation scolaire obligatoire.

Secteur Waterloo

- 24, rue Clark (3 ½)* [Vous devez compléter le formulaire Évaluation Professionnelle de l'OHHYR](#)



Caractéristiques d'un logement adapté :

- Accès facile au logement en fauteuil roulant;
- Comptoirs abaissés;
- Portes élargies;
- Interrupteurs abaissés;
- Douche accessible en fauteuil roulant (Seulement au 603, St-Jacques).

ANIMAUX: Voir détails du Règlement d'immeuble à la page 1 de la demande de logement.



Si vous refusez un logement offert, votre nom sera radié de la liste d'attente pour une période de 1 an; après cette période, vous devrez refaire une nouvelle demande de logement.

14) Déclaration du Demandeur

Je certifie que les renseignements donnés sont véridiques et complets, j'autorise l'Office à faire toutes les vérifications qu'il juge opportuns. Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins de l'Office et de la Société d'habitation du Québec.

Je reconnais que toute déclaration fautive ou incomplète concernant le présent formulaire ou relative à tout document ci-joint occasionnera le rejet ou l'annulation de ma demande ou encore le retrait de l'offre de logement.

Signature du Demandeur : _____

Date : _____



IMPORTANT : Pour que votre demande soit jugée complète, la demande de logement doit être remplie, signée et accompagnée des documents obligatoires requis. Assurez-vous d'avoir tous les documents pour tous les membres de votre ménage. Dans le cas contraire, nous ne pourrions pas traiter votre demande.

TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Dans les 30 jours qui suivent la réception de votre demande, l'Office vous avisera si votre demande est complète et recevable. Notez que les critères d'admissibilité sont déterminés par le gouvernement du Québec dans le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique et qu'ils peuvent être modifiés sans avis préalable.

RENOUVELLEMENT ANNUEL DE VOTRE DEMANDE

Votre demande est valide pour un an et elle doit être renouvelée par le demandeur à chaque année pour la garder active. L'Office vous fera parvenir par la poste un avis de renouvellement environ (2) deux mois avant votre date de renouvellement. Il est très important de répondre à cette lettre pour garder votre place sur la liste d'attente. Vous devez nous aviser de tout changement d'adresse ou de situation afin de mettre à jour votre dossier (déménagement, numéro de téléphone, ajout ou départ d'un membre).

Faire parvenir la demande de logement complétée avec les documents requis par :

Courriel : info@ohhyr.ca

Télécopie : 450 372-4145

Par la poste ou en personne:

OHHYR

100, rue Robinson Sud, bureau 127

Granby (Québec) J2G 7L4

Les heures d'ouverture du bureau

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h

Mercredi : 13h à 16h

Vendredi : 8h à 12h



Téléphone : 450 372-1300

1 833 372-1300 (numéro sans frais)

Site internet : www.ohhyr.ca

Document obligatoire

AVIS DE COTISATION DU QUÉBEC Les pages 1 et 2 sont requises

Exemple de l'AVIS DE COTISATION DU QUÉBEC

L'avis de cotisation du Québec est le document que vous recevez de Revenu Québec après le traitement de votre rapport d'impôts. L'avis de cotisation confirme les informations produites lors de votre rapport d'impôts et mentionne également si vous avez un solde dû ou si vous obtiendrez un remboursement d'impôts.

REVENU QUÉBEC

TPF-99 (2021-02)
Page 1 de 4

18778327502

000001

Numéro d'identification :
➤ Numéro de l'avis :
Date de l'avis :

Somme due 0,00 \$

Avis de cotisation

Année d'imposition: 2022

Merci d'avoir produit votre déclaration de revenus. Par ce geste, vous contribuez au développement économique, social et culturel du Québec.

Nous avons accepté votre déclaration de revenus telle que soumise.

Vous trouverez le détail des calculs ainsi que les renseignements relatifs à votre avis de cotisation aux pages suivantes.

Conservez précieusement cet avis. Il contient des renseignements qui vous permettront de vous identifier si vous avez à communiquer avec nous ou si vous souhaitez vous inscrire à Mon dossier pour les citoyens.

MON DOSSIER POUR LES CITOYENS.
C'EST ENCORE PLUS SIMPLE D'Y ACCÉDER!

Vous pouvez maintenant y accéder à l'aide de l'identifiant et du mot de passe utilisés pour votre institution financière. ➤ revenuquebec.ca/mon dossier

Prénom et nom de famille _____ Date de l'avis _____ Numéro d'identification _____

Pour obtenir une copie de votre Avis de cotisation de Revenu Québec
1 800-267-6299 (Ligne sans frais)

Détail des calculs

Ligne		Montant déclaré	Montant établi	
114	Pension de sécurité de la vieillesse	+	7 364,19	7 364,19
119	Prestations du RRR ou du RPC	+	574,20	574,20
148	Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux	+	10 729,29	10 729,29
199	Revenu total	=	18 667,68	18 667,68
275	Revenu net	=	18 667,68	18 667,68
295	Déductions pour certains revenus	-	10 729,29	10 729,29
299	Revenu imposable	=	7 938,39	7 938,39
350	Montant personnel de base		15 532,00	15 532,00
361	Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite	+	5 047,00	5 047,00
377	Montant des lignes 359 à 376	=	20 579,00	20 579,00
377.1	Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %	=	3 086,85	3 086,85
399	Crédits d'impôt non remboursables (total des montants des lignes 377.1 et 389 à 398.1)	=	3 086,85	3 086,85
401	Impôt sur le revenu imposable	=	1 190,75	1 190,75
406	Crédits d'impôt non remboursables	-	3 086,85	3 086,85
432	Impôt	=	0,00	0,00
470	Montant établi	=	0,00	0,00

Prénom et nom de famille _____ Date de l'avis _____ Numéro d'identification _____ Année d'imposition _____

REVENU BRUT MAXIMAL POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT À LOYER MODIQUE (HLM)

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME POUR LOGEMENT À PRIX MODIQUE (HLM) : Le programme HLM s'adresse à des ménages à **faible revenu (personnes seules, couples ou familles)**

Plafonds de revenu déterminant les besoins impérieux (PRBI) 2024


IMPORTANT : Pour faire une demande de logement à loyer modique (HLM) le revenu brut total de votre ménage **ne doit pas dépasser** le montant indiqué ci-bas dans la grille de revenu correspondant à votre territoire.



Additionnez le montant inscrit à la ligne 199 de l'AVIS DE COTISATION DE REVENU QUÉBEC de l'année précédente de tous les adultes de 18 ans et plus d'inclus dans la demande de logement à loyer modique.


Le nombre de personnes composant le ménage (personne seule, couple ou famille) détermine le type de logement et le nombre de chambres qui pourraient être attribués:

GRILLE DE REVENU ANNUEL BRUT POUR GRANBY ET MARIEVILLE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Personne seule :28 000 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 6 ou 7 personnes :47 500 \$ et moins |
| <input type="checkbox"/> Couple* :28 000 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 8 ou 9 personnes : 51 500 \$ et moins |
| <input type="checkbox"/> 2 personnes ou 3 personnes (familles proches seulement pas de colocation) :36 000 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 10 ou 11 personnes : 53 500 \$ et moins |
| <input type="checkbox"/> 4 ou 5 personnes :39 000 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 12 personnes ou plus :55 000 \$ et moins |
| |  <input type="checkbox"/> Autre situation (voir section explicative en bas de la page) |

****Plafonds de revenu déterminant les besoins impérieux (PRBI).** Montants déterminés par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Le PRBI correspond au revenu maximal qui permet à un ménage d'être admissible à un logement à loyer modique (HLM) selon le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique. Il sert à évaluer l'admissibilité d'un demandeur et de pondérer sa demande. Les plafonds de revenu sont sujets à changement sans préavis.

GRILLE DE REVENU ANNUEL BRUT POUR ANGE-GARDIEN, SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR, SAINT-CÉSaire, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD ET WATERLOO

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Personne seule : 25 500 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 6 ou 7 personnes :40 500 \$ et moins |
| <input type="checkbox"/> Couple* :25 500 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 8 ou 9 personnes :43 000 \$ et moins |
| <input type="checkbox"/> 2 personnes ou 3 personnes (familles proches seulement pas de colocation) :33 500 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 10 ou 11 personnes :44 500 \$ et moins |
| <input type="checkbox"/> 4 ou 5 personnes :37 000 \$ et moins | <input type="checkbox"/> 12 personnes ou plus :45 500 \$ et moins |
| |  <input type="checkbox"/> Autre situation (voir section explicative en bas de la page) |

***Couple aîné exception :** Vous pouvez faire une demande de logement à loyer modique (HLM), si vos seules sources de revenu sont **la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG)**. **Non admissible :** Si vous ou votre conjoint recevez des revenus du Régime des rentes du Québec (R.R.Q.). Veuillez nous contacter au 450-372-1300 pour plus de détails et voir si d'autres programmes s'offrent à vous.



Autre situation : Selon votre situation, votre demande pour un logement à loyer modique (HLM) serait jugée non-recevable. **Si vos revenus sont supérieurs à ceux mentionnés ci-dessus, vous pourriez être admissible à un autre programme offert par l'OHHYR.** Pour plus de détails, nous vous invitons à nous contacter au 450-372-1300.